

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 117 (2019)
Heft: 3

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

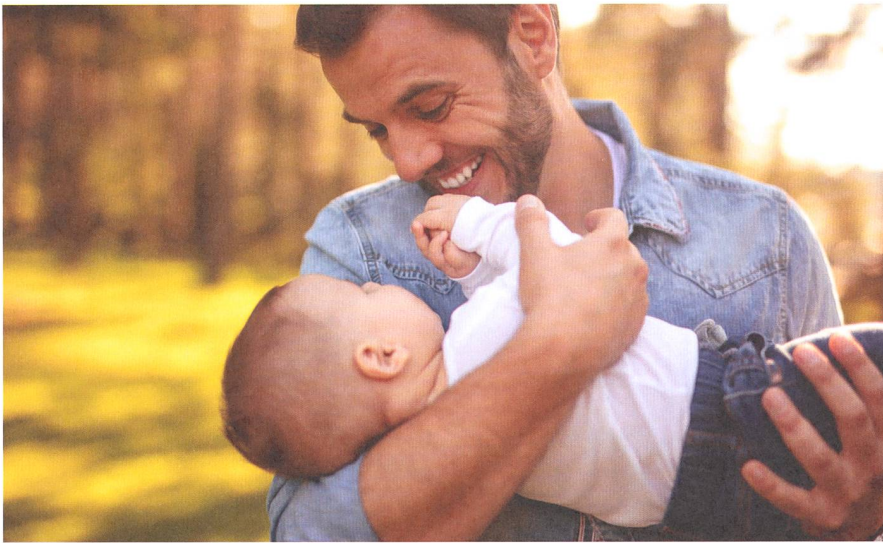
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Congé paternité: un pas modeste dans la bonne direction

La Commission fédérale pour les questions familiales plaide pour l'introduction d'un congé parental substantiel. Dans la situation politique actuelle, elle adhère toutefois à la proposition actuellement en consultation d'introduire un congé de paternité de 2 semaines, ou mieux de 4 semaines comme le propose le comité d'initiative, afin qu'une première amélioration soit rapidement réalisée. La commission est convaincue qu'à terme c'est d'un congé parental de 38 semaines que la Suisse a besoin.

Source: communiqué du Département fédéral de l'intérieur du 5 février



Exposition «Papàs en Suisse»

25 février-14 mars

Le photographe suédois Johan Båvman, auteur de la célèbre série documentaire «Swedish Dads», a réalisé pour l'association suisse männer.ch une série de photographies présentant la diversité de la paternité contemporaine en Suisse.

Cette exposition est organisée par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg, la Haute école de travail social de Fribourg et männer.ch, en partenariat avec les associations JeunesParents et Education familiale. Elle est accompagnée d'événements abordant la place et le rôle des pères aujourd'hui en Suisse (conférences, projection du film «La naissance d'un père», témoignages, café Parents-enfants).

Programme et informations pratiques sur www.hefr.ch



Des substances chimiques dans les couches pour bébés

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) alerte dans une évaluation récente, sur des «dépassements de seuils sanitaires pour plusieurs substances chimiques» présentes dans les couches pour bébés.

La majorité des bébés en France porte des couches à usage unique. Au cours des 3 premières années de leur vie, ces petits portent en moyenne 4000 changes. En analysant plusieurs références de couches représentatives du marché français entre 2016 et 2018, l'Anses a mis en évidence «la présence de différentes substances chimiques dangereuses qui peuvent notamment migrer dans l'urine et entrer en contact prolongé avec la peau des bébés.» L'Agence ajoute que «certaines de ces substances sont ajoutées intentionnellement, telles que des substances parfumantes qui peuvent entraîner des allergies cutanées.» Tout aussi alarmant, pour plusieurs d'entre elles (comme des hydrocarbures aromatiques polycycliques), les seuils sanitaires sont «dépassés».

L'Anses appelle les industriels à «supprimer l'utilisation de toutes substances parfumantes, en priorité celles susceptibles de présenter des effets sensibilisants cutanés.» Elle insiste en outre sur la nécessité «de mesures réglementaires plus restrictives tant au niveau national qu'au niveau européen».

Source: Destination santé, 23 janvier



L'ASI sort du plan de mesures relatif à l'initiative populaire

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) se retire du plan de mesures lié à l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts. «Les soins infirmiers vont notoirement au-devant de sérieux défis, en raison de l'augmentation de la population âgée et du risque de pénurie de personnel qualifié», relevait le Conseil fédéral le 7 novembre 2018 dans son message concernant l'initiative sur les soins infirmiers. Il a néanmoins décidé de rejeter sans contre-projet l'initiative populaire fédérale «Pour des soins infirmiers forts». Il veut élaborer un plan de mesures pour «améliorer la situation tendue dans le domaine des soins». Toutefois, aucune ressource financière n'est prévue pour atteindre ces objectifs. L'ASI a donc décidé de ne plus participer au plan de mesures.

«Nous avons perdu confiance dans la reconnaissance par le Conseil fédéral de l'urgence d'agir. Il n'y a pas d'autre explication au fait que des fonds ne sont pas disponibles pour ce plan. Il ne sert à rien de discuter de mesures pour lesquelles il n'y a pas de ressources disponibles», déclare Sophie Ley, vice-présidente de l'ASI, commentant le retrait du plan d'action.

Consultation le 24 janvier devant la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national.

L'initiative sur les soins infirmiers est actuellement l'objet de consultations parlementaires. Le 24 janvier, la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a décidé d'élaborer une initiative de commission. Celle-ci sera présentée à titre de contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers. Elle exige que «les bases légales soient adaptées de sorte que suffisamment de personnel (en particulier des infirmiers) puisse être formé, mobilisé et maintenu dans la profession, afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients.»

Contrairement au Conseil fédéral, la CSSS-N a reconnu la nécessité d'agir. Les détails concrets doivent encore être réglés. L'ASI continue de défendre l'initiative sur les soins et suit de près l'évolution de la situation au Parlement.

Source: communiqués de presse de l'ASI du 21 janvier et du 6 février



Test de Guthrie: nouvelle maladie dépistée

Depuis le 1^{er} janvier est également testée via le test de Guthrie l'Immunodéficience combinée sévère et la lymphopénie T sévère.

Un trouble de la formation des lymphocytes T est présent en cas d'immunodéficience combinée sévère (Severe combined immune deficiency, SCID) et de lymphopénie T sévère. Dans la suite, des infections pouvant représenter un danger pour la vie peuvent survenir, ainsi que des troubles de la croissance. Non traitées, SCID et lymphopénies T sévères peuvent conduire au décès. Nous connaissons aussi des formes plus bénignes, qui sont affectées moins sévèrement. Une transplantation de cellules souches permet de guérir SCID et lymphopénie T sévère. Les patients diagnostiqués grâce au dépistage des nouveau-nés ont un bon pronostic.

Source et brochure d'information mise à jour sur www.neoscreening.ch



Sortie du documentaire #Female Pleasure

13 mars

#Female Pleasure, documentaire de la réalisatrice suisse Barbara Miller, est un plaidoyer pour la libération de la sexualité des femmes au 21^e siècle. Le film suit cinq femmes hors du commun aux quatre coins du globe, révèle des situations universelles et montre le combat fructueux de ces femmes pour le droit à l'autodétermination de leur sexualité et pour un rapport entre les sexes qui soit égalitaire et basé sur le plaisir. A voir au cinéma.

www.femalepleasure.org